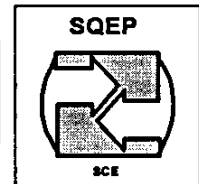


BULLETIN DE LA SQEP

Société québécoise d'évaluation de programmes



Vol. 9 no. 1

janvier 1996

MOT DU PRÉSIDENT

Dans bien des milieux, l'année 1996 s'est amorcée sur une note de défi. Les choix à faire s'annoncent difficiles et les décisions à prendre forcent les décideurs à considérer les besoins les plus pressants de la population. Pour ce faire, ils doivent rechercher des informations toujours plus pertinentes, lorsque le temps qui leur est prescrit pour agir le leur permet. En théorie, l'évaluation de programmes devrait être au premier rang dans la pigo des informations disponibles. En pratique cela n'est pas toujours acquis.

L'évaluation demeure encore une fonction de gestion à développer au sein de nos organisations. Je ne veux pas débattre ici de cette situation ni en établir les causes, mais simplement faire un constat.

Au moment où elle devrait être le plus utile, l'évaluation de programmes n'est pas toujours considérée comme principale source d'information.

Dans ce contexte, la Société québécoise d'évaluation de programmes (SQEP) continue d'être un atout important. Elle offre un point de rassemblement dynamique aux professionnels et professionnelles de tous les secteurs d'activités.

Depuis quelques mois, la SQEP a pris le virage de la pro-action et va au devant des décideurs pour leur vanter les mérites de l'évaluation et leur proposer des actions. Elle a remis un mémoire au gouvernement du Québec, dans lequel elle propose des voies d'action concrètes et utiles à la démarche administrative gouvernementale. Le principe de base qui anime la SQEP est que l'évaluation constitue un investissement rentable dans l'exercice des choix politiques et administratifs. Il faut convaincre les décideurs à tous les niveaux, de tous

les secteurs de la société, de la valeur de ce principe.

Il faut aussi agir auprès d'autres acteurs importants. Ainsi, il convient d'intéresser les vérificateurs aux caractéristiques spécifiques à notre fonction dans le but de mieux la distinguer de la leur et de faire ressortir les avantages à agir de manière complémentaire dans nos organisations respectives.

Le conseil d'administration de la SQEP souhaite agir rapidement dans plusieurs domaines: la formation, la professionnalisation de la fonction, l'éthique, etc. Des comités de travail ont été formés et sont déjà très activement à l'oeuvre. Jetez un coup d'oeil sur les informations plus précises à cet égard dans le présent bulletin. Je vous invite à manifester votre intérêt particulier pour l'un ou l'autre de ces comités. C'est en joignant nos ressources et nos expertises que nous relèverons les défis qui se posent à nous.

TABLE DES MATIÈRES

- MOT DU PRÉSIDENT
- RÉUNION ANNUELLE DE LA SQEP
- LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SQEP
- RÉFLEXIONS SUR LA JOURNÉE ANNUELLE DU 17 NOVEMBRE 1995 OU QUE PEUT-ON LIRE ENTRE LES LIGNES DES DIFFÉRENTS CONFÉRENCIERS?
- UN DÉMARRAGE DÉTERMINÉ POUR LE NOUVEAU C.A.
- COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE
- ÉCHOS DU CONGRÈS ANNUEL DE LA SCE 1995
- L'EXPLORATEUR
- S'AVENTURER SUR LE RÉSEAU ÉLECTRONIQUE
- HÉ! HO!
- ANNEXES

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ÉVALUATION DE PROGRAMMES (SQEP)

affiliée à la Société canadienne d'évaluation

Votre participation est indispensable à la consolidation de la fonction d'évaluation de programmes dans nos organisations, mais surtout et avant tout à la santé de notre fonction, dont l'indicateur principal est le degré d'utilisation par les décideurs des informations qu'elle produit.

*Jean-René Bibeau,
Président de la SQÉP*

RÉUNION ANNUELLE DE LA SQÉP

tenue le 17 novembre 1995

La tenue de l'Assemblée annuelle a permis, d'une part, de faire un bilan des activités réalisées au cours de l'année 1994-1995 et d'autre part, de procéder à la formation du prochain Conseil d'administration de la SQÉP.

Ainsi, après avoir dépensé beaucoup d'énergie pour l'organisation du Congrès de la Société Canadienne d'évaluation de programme (SCÉ) qui a eu lieu les 24, 25 et 26 mai 1994 à Québec, les membres du conseil d'administration se sont consacrés aux intérêts de leurs membres. C'est ainsi que le mémoire: "Consolider la fonction d'évaluation de programmes, une voie d'avenir pour le développement d'une administration publique rentable" a été publié et diffusé en juin 1995.

Il s'agit ici d'une première pour la SQÉP et d'une réalisation majeure. La SQÉP propose aux décideurs du gouvernement du Québec des actions concrètes permettant à la fonction d'évaluation de jouer pleinement son rôle en contribuant efficacement au processus décisionnel. Au coeur de la problématique, il y a l'établissement des conditions de base essentielles à l'éclosion et à la consolidation de la fonction d'évaluation de programmes dans nos organisations publiques. La SQÉP a donc proposé des actions au gouvernement qui visent :

- à intégrer la fonction d'évaluation de programmes à la prise de décision;
- à promouvoir la fonction d'évaluation de programmes auprès des autorités administratives et politiques;
- et à considérer les ressources allouées à l'évaluation de programmes comme un investissement dans l'amélioration de la prise de décision.

Dans cette perspective l'évaluation de programmes sera en mesure de contribuer à l'amélioration de la production publique de biens et services, afin de répondre adéquatement aux besoins de la société québécoise et ceci à moindre coût.

La SQÉP a également réalisé, au cours de l'année, cinq activités de formation qui ont regroupé de 35 à 60 personnes tantôt à Montréal et tantôt à Québec. Devant cette excellente participation, les membres du comité de formation poursuivront le développement de nouvelles activités tout en considérant les intérêts et les besoins des membres.

Lors de la réunion annuelle, les membres de la SQÉP ont procédé à la formation de leur Conseil d'administration pour l'année 1995-1996. Vous constaterez que les personnes nommées au C.A. sont impliquées et concernées par le développement de la fonction d'évaluation de programmes et qu'ils seront en mesure d'insuffler tout le dynamisme voulu à nos actions

Alice Dignard, Vice-présidente de la SQÉP

LE NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SQÉP

Jean-René Bibeau, Président

Jean-René Bibeau a étudié en économie et science politique à l'Université McGill et en administration publique à l'Université Laval. Il est à l'emploi du gouvernement du Québec depuis 1972. Il a travaillé dans plusieurs ministères et au Conseil du trésor, comme conseiller en administration. Depuis environ 15 ans, il s'est spécialisé en évaluation de programmes. Il a été un des fondateurs de la SQÉP. Pendant deux ans, il a travaillé à l'unité centrale d'évaluation de l'organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, à Paris, comme adjoint au directeur de l'unité. Il est actuellement à l'emploi du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, à la direction de l'évaluation de programmes.

Alice Dignard, Vice-présidente

Titulaire d'un baccalauréat en récréologie, d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (M. ATDR) ainsi que d'une maîtrise en administration publique (M.A.P.), Alice

Dignard occupe le poste de coordonnatrice de projet à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial. À ce titre, elle coordonne l'évaluation de la mise en oeuvre des programmes de formation des établissements privés sous permis. Il s'agit ici d'un défi qui consiste à développer une culture évaluative adaptée à des établissements de petite taille et qui n'offrent généralement qu'un seul programme de formation collégiale dans un créneau très spécialisé.

Elle souhaite apporter une contribution spécifique au développement de la qualité de la formation offerte dans ces établissements qui doivent se doter, jour après jour, d'un enseignement actualisé et adapté aux besoins de la société québécoise.

Jacques Gagnon, trésorier

Jacques détient une maîtrise en économie et travaille comme analyste au Bureau du sous-ministre associé aux mines des Ressources naturelles depuis 5 ans. Il a auparavant oeuvré au Ministère de l'Environnement en tant que chef de l'évaluation et chef des études économiques. Il s'intéresse particulièrement aux indicateurs de performance, à la planification stratégique et à l'évaluation. Il est membre du conseil d'administration de la SQÉP depuis 7 ans. Il voit la SQÉP comme un lieu privilégié d'échanges et de formation, un promoteur et un défenseur de l'évaluation.

Sony Lawrence Perron, secrétaire

Sony Lawrence Perron est conseiller chez Dimension DPR Inc. Sa formation en urbanisme et en administration publique l'a amené à s'intéresser à l'évaluation des mesures liées au développement des économies locales comme: l'habitation; les transports; et la revitalisation des quartiers anciens et des artères commerciales. Son implication à la SQÉP est motivée par la nécessité de faire mieux connaître la pratique à l'extérieur des organismes gouvernementaux et de professionnaliser la pratique.

Kenneth Cabatoff, administrateur

Kenneth Cabatoff est un professeur de science politique qui croit encore que l'évaluation peut aider les gouvernements à améliorer la gestion de leurs politiques publiques. Ayant publié récemment un article sur "L'évaluation qualitative et les politiques

symboliques", il est à la recherche d'une définition scientifique des "politiques symboliques". Il ne voit pas avoir collaboré avec le bureau du Vérificateur Général dans la préparation de l'article en question. Il considère que la SQÉP doit favoriser une plus grande collaboration entre les évaluateurs québécois/canadiens et français. Cela permettrait aux premiers de développer davantage leur capacité d'analyse théorique et aux deuxièmes de mieux comprendre l'importance de l'improvisation.

Christian Dagenais, administrateur

Christian est membre du Groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE) et chercheur au Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS, UQAM) où il prépare un doctorat en psychologie communautaire. Ses principales activités de recherche concernent l'évaluation des programmes d'intervention offerts à des familles impliquées dans des épisodes d'abus ou d'incapacité parentale. Il a choisi de s'impliquer au sein de la SQÉP essentiellement dans le but de faire mieux connaître tous les aspects de la pratique de l'évaluation.

Hélène Johnson, administratrice

Hélène Johnson a une formation initiale en diététique. C'est en se frottant à l'évaluation de programmes dans le secteur de la santé communautaire qu'elle a eu la "piqûre" de l'évaluation. Après l'obtention d'un Ph.D. (mesure et évaluation: Université Laval), elle s'est laissée séduire par le monde de l'éducation. Depuis 1992, elle travaille à l'Université Laval comme conseillère en élaboration et en évaluation de programmes. Elle en est à son second mandat comme administratrice de la SQÉP et s'intéresse particulièrement au dossier de la formation continue des membres.

Pascale Lehoux, administratrice

Pascale Lehoux a récemment développé un cadre conceptuel et des dispositifs pour monitorer l'influence des évaluations du Conseil d'évaluation des technologies de la santé du Québec (CÉTS). Elle poursuit des études doctorales en santé publique à l'Université de Montréal. Sa thèse porte sur l'évaluation des technologies médicales. C'est au sein du Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS) que son étude empirique s'est inscrite;

il s'agit de l'implantation d'un dossier médical informatisé dans quatre hôpitaux. Elle entend promouvoir le développement de l'évaluation dans une perspective d'intégration, de continuité et d'applicabilité des connaissances évaluatives.

France Maher, administratrice

Analyste en évaluation de programme au Ministère des affaires internationale, de l'immigration de des communautés culturelles, membre de la Corporation professionnelle des experts-comptables (CGA) et détentrice d'une maîtrise en administration publique avec spécialisation en évaluation de programme (ÉNAP), France considère que l'évaluation de programme devrait constituer un des fondements aux difficiles choix budgétaires actuels.

C'est pour susciter une plus grande reconnaissance de cette discipline auprès des décideurs qu'elle a choisi de s'impliquer au sein de la SQÉP. Elle compte également participer à l'établissement de normes afin d'accroître la crédibilité de l'évaluation.

Roch Turcotte, administrateur

Roch Turcotte occupe le poste de conseiller en évaluation au Ministère des ressources naturelles du gouvernement du Québec. Il a oeuvré en évaluation de programme dans différents ministères québécois, soit: Main-d'oeuvre et sécurité du revenu, Énergie et ressources et Forêts. Il fait présentement partie d'une nouvelle direction appelée: Groupe-conseil qualité performance dont l'un des principaux mandats est l'implantation de la gestion par résultats avec les suivis de gestion et les indicateurs de performance s'y référant. Il considère que le contexte budgétaire actuel force en quelque sorte les évaluateurs à sortir de leur pratique traditionnelle pour collaborer à la mise en place d'une fonction publique plus responsable où la clientèle est au centre des préoccupations quotidiennes des employés qui y oeuvrent.

RÉFLEXIONS SUR LA JOURNÉE ANNUELLE DU 17 NOVEMBRE 1995 OU QUE PEUT-ON LIRE ENTRE LES LIGNES DES DIFFÉRENTS CONFÉRENCIERS?

Au premier coup d'oeil, la programmation de la Journée annuelle, sous le thème de "L'évaluation dans un environnement en mutation", laissait voir une diversité étonnante et stimulante. Grâce aux quatre conférenciers du matin, les réalités spécifiques aux interventions communautaires, au secteur parapublic en santé, à l'administration universitaire et à la fonction publique ont été exposées et discutées.

Mme Lourdes Rodriguez du Regroupement des ressources alternatives en santé mentale du Québec et de l'Équipe de recherche et d'action en santé mentale et culture (ÉRASME) a ouvert la série de communications en apportant un point de vue auquel il semble essentiel de prêter une plus grande attention. En effet, les groupes communautaires doivent, pour des raisons multiples, interagir de plus en plus fréquemment avec des évaluateurs. Or, Mme Rodriguez a su bien dégager comment la collaboration avec un "évaluateur-expert" demande des ajustements de part et d'autre. Ceci aussi bien en ce qui concerne le respect par l'évaluateur des engagements de confidentialité que ces organismes prennent vis-à-vis leur clientèle, qu'en ce qui a trait au partage de l'expérience des méthodes évaluatives.

Ensuite, M. Aimé Lebeau de la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie a quant à lui fait un large survol des importantes modifications provoquées par la récente réforme de la santé et des services sociaux.

M. Luc Dupuy du Service à la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal a attiré l'attention sur les négociations internes, parfois difficiles, qu'impose la réingénierie des structures administratives universitaires. Avec un humour mordant, il a souligné l'impact de ces changements sur les services qu'offre l'Université et les contradictions qui émergent du discours actuel visant à promouvoir le développement et l'excellence.

Enfin, M. Jean-René Bibeau de la Direction de l'évaluation de programmes du Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation a brossé un tableau historique de l'évolution de l'évaluation de programme dans la fonction publique québécoise. Les changements s'y feront de plus en plus pressants. Les évaluateurs doivent s'ajuster rapidement à cette réalité et aussi concourir positivement aux changements. Leur rôle est de poser les bonnes questions. Selon M. Bibeau, les évaluateurs ont l'obligation de veiller à ce que les dirigeants obtiennent des informations bien traitées et de bonnes réponses à leurs propres questions.

Si d'emblée cette diversité étonne, elle a néanmoins produit des "interférences" fécondes. En effet, promouvoir l'évaluation, son rôle, son apport et son expertise, ne peut que se faire en tenant compte des individus qui sont soumis à son regard inquisiteur. C'est ce rôle d'expert que les intervenants et les clientèles des groupes communautaires ne voient pas nécessairement d'un bon oeil. Mais c'est aussi la morosité organisationnelle que ressent le personnel des universités ou du secteur parapublic aux prises avec une réingénierie subséquente à l'évaluation...

D'un autre côté, de plus en plus les praticiens, les décideurs, les planificateurs et les clientèles désirent la compréhension fine et l'information adéquate auxquelles conduit une évaluation rigoureusement élaborée et conduite. Autrement dit, bien que l'évaluation se déroule dans des conditions parfois tendues, une anticipation des zones conflictuelles est possible et peut s'avérer fructueuse. En ce sens, nous devons tenter de réunir plus souvent des conférenciers de milieux diversifiés, car il semble bien que c'est la simultanéité de ces points de vue qui à la fois dérange et incite à réfléchir davantage.

Cette journée a eu lieu le 17 novembre 1995 à l'Hôtel l'Émerillon à Montréal.

Pascale Lehoux & Christian Dagenais, Co-responsables du Bulletin

UN DÉMARRAGE DÉTERMINÉ POUR LE NOUVEAU C.A.

Les membres du nouveau Conseil d'administration de la SQÉP se sont réunis pour la première fois à Québec le 6 décembre dernier. L'ordre du jour était dense et, suite aux résolutions nécessaires au fonctionnement du CA (périodicité et coordination des réunions, budgétisation et contrôle des dépenses, objectifs pour l'année 1995-96, etc.), de nombreux sujets ainsi que des propositions ont été débattus. Grâce à la présence active de la SQÉP à Québec, une emphase particulière a traditionnellement été mise sur la contribution de l'évaluation dans la gestion de la fonction publique. Néanmoins, tous les membres tiennent à ce que la SQÉP remplisse un rôle élargi de promotion et de consolidation qui soit représentatif des diverses pratiques évaluatives. Dans cette foulée, un comité de travail a été mis sur pied afin de réfléchir sur les "principes directeurs" de la Société. Ce comité-phare permettra d'ajuster l'ensemble des autres services et activités que les administrateurs entendent développer ou renouveler.

Par ailleurs, les échanges avec la Société canadienne d'évaluation (SCE) ont également fait l'objet de discussion. Une enquête sera menée auprès des membres de la division québécoise afin de mieux connaître vos attentes et vos préférences sur les services offerts (revue, information, Congrès, etc.).

En ce qui concerne la diffusion des résultats d'évaluation et le maillage des évaluateurs, le Bulletin, la création éventuelle d'un site Internet ainsi qu'un plan de distribution du Mémoire de la SQÉP sont autant de démarches visant d'abord à rehausser le rayonnement de l'évaluation dans de multiples milieux de travail.

Du côté des activités professionnelles, deux comités se donnent pour objectif de consolider la pratique. Le premier se penchera sur les normes en vue de la professionnalisation de l'évaluation. Le deuxième en offrant directement aux membres des ateliers de formation (vous trouverez plus loin quelques mots sur l'orientation de ce comité).

Tous ces comités de travail ont été formés afin de favoriser la coordination flexible des diverses activités qui seront menées au cours de la prochaine année. Vos suggestions de même que votre participation seront très appréciées. C'est à la prochaine réunion du Conseil, prévue en mars prochain, que les administrateurs étayeront davantage ces projets de manière à canaliser leur détermination et leurs complémentarités, celles-ci ayant été judicieusement mises en relief lors de ce nouveau démarrage de la SQÉP.

Formation des divers comités:

- ° "Principes directeurs": J.-R. Bibeau, A. Dignard, C. Dagenais et R. Turcotte.
- ° "Professionnalisation": J.-R. Bibeau, K. Cabatoff, A. Dignard, F. Maher et S. Perron.
- ° "Activités de formation": J. Gagnon et H. Johnson (pour la région de Québec) et P. Lehoux (pour la région de Montréal).
- ° "Bulletin": C. Dagenais, P. Lehoux, Jacques Gagnon et Alain Saucier
- ° "Liaison avec le GRAEP": J.-R. Bibeau, A. Dignard et F. Maher.
- ° "Colloque annuel de 1996": K. Cabatoff et R. Turcotte.
- ° "Enquête auprès des membres": J.-R. Bibeau, H. Johnson et S. Perron.
- ° "Membership": J.-R. Bibeau, A. Dignard, J. Gagnon et P. Lehoux.

P.L. & C.D.

COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE

La compétence professionnelle n'est plus un acquis définitif. La formation continue est aujourd'hui devenue un facteur absolument essentiel au progrès de toute pratique professionnelle qui se veut de qualité.

Le mandat du Comité de la formation continue est de faciliter la mise à jour des connaissances et le développement de compétences professionnelles dans le domaine de l'évaluation de programmes. Le Comité cherche à déterminer les besoins de formation des membres et à mettre sur pied des activités de formation susceptibles de répondre à

ces besoins, et ce, sur une base régionale et à des coûts abordables. En plus d'un colloque annuel, 3 à 4 activités sont généralement offertes à Québec et à Montréal.

En raison du lien étroit qu'entretient la SQÉP avec ses membres, le Comité de formation continue s'est également donné comme objectif de permettre aux personnes intéressées par l'évaluation de programme d'échanger entre elles et de maintenir actif un réseau de contacts entre des gens pour qui l'évaluation de programme est le point d'intérêt commun.

Une des retombées des activités de formation également ouvertes aux non-membres est de faire connaître l'organisation qu'est la SQÉP et d'augmenter le membership.

Toutes les personnes intéressées à collaborer sont invitées à se faire connaître... l'implication des membres étant à la base du fonctionnement de la SQÉP et le gage de sa vitalité actuelle et future.

Hélène Johnson

ÉCHOS DU CONGRÈS ANNUEL DE LA SCE 1995

Comme la plupart de vous le savez déjà, la très belle ville de Vancouver a reçu, du premier au cinq novembre dernier (eh oui! l'ouest canadien au lendemain du Référendum...) le premier Congrès international en évaluation. Cette grande aventure organisée conjointement par la Société canadienne d'évaluation et l'American Evaluation Association, en collaboration avec l'Australian Evaluation Society, la Central American Evaluation Society et l'European Evaluation Society, a donné lieu à 363 communications et plus de 1 600 personnes y étaient inscrites. Malgré l'ampleur de l'événement, celui-ci n'a pas du tout pris la forme d'un Wall Mart de l'évaluation. Mais vous pouvez nommer tous les auteurs célèbres des années '80 (à part Guba & Lincoln et Peter Rossi qui a malheureusement annulé) que vous avez lu jusqu'ici en évaluation, tous y étaient, que ce soit Scriven, Patton, Shadish, Fetterman, Chen, Richards, Trochim, Caracelli, Payne, Sanders, Krueger, Rossman... A part quelques irritants mineurs, tels que la très faible participation aux ateliers présentés en français et le

fait que l'on ne disposait pas de résumé des communications pour faire notre choix, le Congrès fut des plus stimulant.

C'est l'impossibilité de consulter les résumés de communication qui nous a donné l'idée d'en publier quelques-uns dans notre nouvelle chronique: l'Explorateur (que vous lirez un peu plus loin). Nous croyons réussir à mettre la main sur d'autres résumés de ces communications que nous publierons dans les prochains numéros du Bulletin avec l'accord des auteurs. De plus, Nelson Potvin nous a fourni ses impressions concernant deux tables rondes et une séance plénière. Voici donc un contenu inédit qui vous intéressera sans doute.

C.D. & P.L.

COMPTES RENDUS

Panel: Re-examining Issues on the Distinctions of Formative and Sommativ Evaluations, Participants: Huey T. Chen; Michael Q. Patton; Joseph S. Wholey; et Michael Scriven

Cette table ronde donne suite à une polémique déclenchée par M. Scriven qui prenait récemment à partie les évaluateurs qui demeurent formatifs plutôt que sommatifs.

Selon M. Scriven, l'évaluation se doit d'apporter des résultats fermes qui permettent à l'évaluateur d'émettre un jugement étayé sur un programme. Cette assertion a été relevée par M. Patton qui considère un peu inadéquate la distinction entre l'évaluation sommativ et l'évaluation formative, certains éléments contenus dans l'une apparaissant dans l'autre.

De plus, pour M. Patton, l'important est de fournir aux personnes concernées (gestionnaires, intervenants, usagers, etc.) de l'information utile en vue d'améliorer le programme. Dans cette perspective, M. Patton se voit davantage comme un "accompagnateur dans l'évaluation" que comme un évaluateur. Il préfère assister ses mandataires, afin que ceux-ci soient en mesure de porter leur propre jugement, plutôt que de le faire à leur place. Cette appropriation des résultats de l'évaluation, selon lui, en permet un meilleur usage.

M. Scriven pour sa part insiste pour distinguer l'évaluation de tout ce que peut faire un évaluateur.

Pour lui, il est clair que l'évaluateur ne fait pas que de l'évaluation, au sens propre du terme. Il ne faut donc pas confondre tout ce que fait l'évaluateur avec l'évaluation.

La conclusion de cette table ronde, du moins celle qui fait l'assentiment de ses participants, est qu'il faut faire la distinction entre l'évaluation et le rôle de l'évaluateur.

Panel: Lessons Learned about Evaluation Theory, Participants: Ernest R. House; Michael Q. Patton; Michael Scriven; et William R. Shadish

Lors de cette table ronde, il y a eu discussion autour d'une liste d'éléments concernant l'évaluation de programme. Cette liste fait ressortir les principaux points d'accord et de désaccord entre les participants de la table ronde. Elle constitue probablement, elle aussi, une première dans le monde de l'évaluation. Sujette à modification, selon les auteurs, elle n'en demeure pas moins un outil fort précieux pour quiconque désire se positionner par rapport à l'évaluation de programmes (*NDLR: vous trouverez cette liste à la suite du texte de Nelson*).

Lors de cette table ronde, le débat est moins acerbe que lors de la précédente, M. Scriven reconnaissant la légitimité pour l'évaluateur de ne pas se limiter à l'acte évaluatif. Cependant, il tient toujours à distinguer l'évaluation formative de l'évaluation sommativ.

M. Patton pour sa part est moins sarcastique, ne relevant plus les accusations portées par M. Scriven qui demandait de "sortir de la profession" toute pratique évaluative qui ne conduit pas à un jugement sommatif sur un programme. À cet égard, M. Patton mentionne qu'il n'a jamais vu une évaluation mettre fin à un programme; M. Scriven demeure muet là-dessus.

En terminant, M. Shadish, comme les autres participants à la table ronde, estime que ce manque d'entente entre évaluateurs origine probablement d'un manque de théorie relative à l'évaluation de programme.

Plénière: Evaluation Lessons Learned, Conférencier: Thomas D. Cook

Cette plénière constitue un point charnière de la conférence. Elle s'est tenue à la fin de celle-ci. M. Cook y a passé en revue les principaux enjeux auxquels, selon lui, sont confrontés les évaluateurs.

Lors de sa présentation, M. Cook utilisa l'image d'un tabouret à trois pattes afin d'illustrer ses propos à l'égard de l'évaluation.

La première patte du tabouret se rapporte à la distinction entre le qualitatif et le quantitatif. M. Cook rappelle la prédominance des méthodes quantitatives durant les années soixante-dix. Il rappelle aussi la guerre menée par les tenants du qualitatif contre ceux du quantitatif. Selon lui, cette guerre a été gagnée, la légitimité de l'approche qualitative ne faisant plus de doute à l'heure actuelle. D'après M. Cook, il est maintenant stérile de poursuivre ce débat.

La deuxième patte du tabouret concerne les fondements théoriques de l'Évaluation de programme. M. Cook estime qu'il y a un manque sévère de théorie en évaluation, qu'il y a une pauvreté réelle dans la définition et l'articulation des différents concepts utilisés en évaluation. D'après lui, la prédominance du débat sur les méthodes (qualitatif vs quantitatif) est probablement à l'origine de cette situation. De plus, la nécessité de synthèse et de méta-analyse devient de plus en plus évidente aux yeux de M. Cook.

La troisième patte du tabouret est celle de l'influence du politique sur l'évaluation. M. Cook estime que les évaluateurs n'ont pas assez porté d'attention à l'utilisation éclairée des résultats de leurs évaluations. Selon lui, l'émergence de groupes d'intérêts aux idéologies différentes est devenue une réalité à laquelle l'évaluateur ne peut plus échapper.

Conclusion: Pour clore ce court compte rendu, retenons les propos d'Alan Cohen, un vieux routier de l'évaluation en Ontario: "la finalité de l'évaluation c'est de générer de l'information sur les interventions d'une organisation et le succès d'une évaluation peut se mesurer en fonction de sa capacité à rencontrer cette finalité".

Nelson Potvin

Ministère de la santé et des services sociaux
Direction de la recherche et de l'évaluation

RÉSUMÉ DES CONVERGENCES Ernest House, Michael Patton & William Shadish

Préparé pour la convention annuelle de l'Association américaine d'évaluation, Vancouver, Novembre 1995. Ce document a été traduit par Jean-Yves Boucher, du Laboratoire de recherche en écologie humaine et sociale (LAREHS).

I: Sur la programmation sociale

1. De façon typique, la programmation sociale vise à améliorer les problèmes sociaux progressivement, plutôt que de les résoudre tous en même temps.
2. La programmation sociale s'inscrit dans un contexte politique et organisationnel qui rend complexe l'uniformisation de l'implantation des programmes planifiés
3. L'évaluation informelle est une activité politique de plus en plus présente dans les programmes sociaux, même lorsqu'il n'existe pas d'évaluation formelle.

II: Sur la théorie de l'utilisation

1. Il existe plusieurs types d'utilisation; les évaluateurs sont préoccupés par l'usage instrumental et conceptuel qui se pratique dans le processus d'évaluation et son impact.
2. L'utilité à court terme constitue généralement la meilleure motivation pour un client de déboursier pour une évaluation.
3. Les évaluations ont plus de chances d'être utilisées si elles précisent les usages attendus par les utilisateurs, et les processus qui en favoriseront l'utilisation.
4. Il y a des intérêts divers, multiples et souvent conflictuels (y compris ceux de l'évaluateur) dans toute évaluation et des ressources limitées pour les réaliser; d'où la nécessité de prioriser les attentes des éventuels utilisateurs. Ceci met en évidence l'aspect politique inhérent au processus d'évaluation.

III: Sur la théorie des valeurs

1. L'évaluation n'est jamais neutre

IV: Sur la théorie de la connaissance

1. L'épistémologie et la méthodologie sont des préoccupations essentielles en évaluation.
2. La plupart des théoriciens postule l'existence d'un monde physique réel, bien qu'ils diffèrent largement sur la connaissance qu'on peut en avoir et sur sa complexité.
3. Le positivisme logique est épistémologiquement inadéquat, bien que quelques théoriciens continuent de l'utiliser encore aussi bien en évaluation qu'en philosophie.
4. Aux États-Unis à tout le moins, l'évaluation de programme est fondamentalement une démarche empirique dans la tradition des sciences sociales.
5. Des connaissances diversifiées doivent être construites dans la plupart des évaluations (à propos de causalité, de généralisation, de la description de l'implantation, etc.), mais l'accent relatif mis sur chacune d'entre elles diffère selon les études.
6. Aucune méthode en sciences sociales ne peut être automatiquement exclue du répertoire de l'évaluateur.
7. Toutes les méthodes sont faillibles.
8. Une synthèse de plusieurs études est préférable à l'utilisation d'une étude unique pour la construction d'un savoir valide et sûr.
9. À long terme, la qualité de la connaissance s'accroît par son examen critique minutieux et public.

V: Sur la théorie de la pratique

1. Des contraintes de ressources et de temps se produisent souvent en évaluation, ce qui requiert des compromis parfois difficiles.
2. L'évaluateur doit être habile et actif afin d'optimiser le processus d'évaluation et l'usage des résultats.
3. On devrait juger les évaluations en fonction de leur utilité, leur faisabilité, leur aspect éthique et sur leur exactitude.

RÉSUMÉ DES DIVERGENCES

I: Sur la programmation sociale

1. Le développement (ou le démantèlement) des programmes par étapes successives a souvent plus d'impact sur les problèmes sociaux que l'implantation (ou l'élimination) de projets ou de composantes spécifiques. Cependant, des changements fondamentaux dans les programmes ont moins de chances de se produire que des changements dans la disponibilité des projets et des composantes.
2. La qualité et l'utilité de l'évaluation sont tributaires d'autres activités de résolution de problèmes sociaux, tel que la décision d'évaluer une intervention importante ou la redéfinition du problème.

II: Sur l'utilisation

1. Les évaluations dictent rarement des décisions d'une manière instrumentale; le plus souvent, c'est un éclairage nouveau qu'elles apportent.

III: Sur les valeurs

1. L'évaluation se conforme inévitablement aux trois premières étapes de la «*logic of valuing*» de Scriven, mais pas toujours la quatrième.
2. Considérer les intérêts des multiples détenteurs d'enjeux (stakeholders) permet de tenir compte de tous les points de vue importants dans l'évaluation.

IV: Sur la pratique.

1. À tout le moins au départ, les évaluateurs sont rarement bien accueillis par les détenteurs d'enjeux.
2. Une recherche évaluative unique est inévitablement imparfaite.

L'EXPLORATEUR

Afin de répondre à l'insatiable désir des membres de la SQÉP d'en savoir toujours plus, l'équipe de rédaction du Bulletin a imaginé cette nouvelle chronique. À partir de maintenant, le Bulletin de la SQÉP publiera donc plusieurs résumés (100 à 200 mots) de projets d'évaluation, en cours ou achevés, provenant de différents milieux de pratique et d'autres issus des communications de Vancouver. Cette chronique poursuit deux objectifs: 1) faire connaître les divers aspects de l'évaluation; et 2) favoriser le maillage entre les membres. Alors, si vous avez sous la main un résumé d'un projet en cours, d'un rapport de recherche, d'une proposition de communication ou d'un article, nous vous invitons à nous le faire parvenir. N'oubliez pas d'y inclure les coordonnées des personnes à joindre au cas où les lecteurs du Bulletin auraient envie d'en savoir plus. Voici, pour cette première chronique l'Explorateur quelques résumés des communications de Vancouver...

Vers l'intégration des concepts de dynamique de groupe pour l'animation des séances pluralistes d'évaluation

Cette présentation propose d'étudier la possibilité d'adapter les enseignements issus de la recherche psycho-sociologique et psychanalytique à la conduite d'évaluations de politiques publiques faisant appel à l'opinion des parties prenantes (approche pluraliste).

A la suite d'observations effectuées dans des "Instances d'évaluation", où non seulement des responsables de la conception et de la mise en oeuvre d'un programme sont présents, mais aussi des représentants du public-cible et de l'opinion publique, il est apparu que la qualité de l'évaluation pouvait être compromise par des phénomènes de groupe inhérents à toute réunion, et ceci malgré le professionnalisme des participants.

La connaissance et la prise en compte de la dynamique d'un groupe d'évaluation par l'animateur permet d'analyser le bien-fondé des réponses apportées par cette instance. Elle permet aussi à l'animateur d'adapter les questions évaluatives à la maturité variable d'un groupe, donc

à sa capacité changeante à prendre des décisions directement en rapport avec l'évaluation en cours.

Les personnes intéressées à en savoir davantage à propos de cette recherche évaluative sont priées de communiquer avec:

Christophe Kellerhals CETEL-Uni Mail
102, Bd Carl-Vogt CH-1205 Geneve 4
tel: (41-22) 705 86 05 fax: (41-22) 705 84 14
e-mail: kellerhc@ibm.unige.ch

Les prestations d'aide aux victimes d'infractions dans le droit suisse: une évaluation pluraliste

La Loi sur l'Aide aux Victimes d'Infractions entrée en vigueur en janvier 1993 prévoit un soutien psychologique et financier aux victimes, ainsi qu'une protection accrue de leurs droits dans le cadre du procès pénal. Cette loi contient une clause d'évaluation, de ce fait elle prend un caractère expérimental, itératif et dynamique.

Notre mandat, attribué par l'Office fédéral de la justice, consiste à analyser les rapports entretenus par les victimes d'infractions avec le dispositif d'aide. A titre principal, on nous a demandé d'étudier les attitudes et opinions de personnes ayant fait appel aux ressources allouées par le législateur. A titre subsidiaire, nous étions invités à nous pencher sur les motivations des victimes ayant renoncé à faire appel à ces ressources.

La démarche adoptée est d'ordre pluraliste: essentiellement orientée vers les acteurs, elle permet ainsi de combiner la demande du gouvernement (évaluation récapitulative) et celle des parties prenantes (évaluation endoformative). Les ajustements issus de l'évaluation visent à optimiser l'efficacité de la loi en offrant des prestations à la fois plus cohérentes et mieux adaptées à l'évolution des besoins d'une population particulièrement touchée.

Les personnes intéressées à en savoir davantage à propos de cette recherche évaluative sont priées de communiquer avec:

Joëlle Mathey CETEL - UNI-MAIL
102, Bd Carl-Vogt 1211 Genève 4, Suisse
tél. (41) 22 705 86 05 fax (41) 22 705 84 14
e-mail: matheyj@ibm.unige.ch

Analyse d'un nouveau dispositif d'évaluation qualitative de politique publique en France

En 1991-1992, nous avons réalisé une "évaluation concomitante" qualitative du processus de consultation publique mis en place par la Ville de Montréal sur un projet de gestion des déchets: observation participante aux audiences publiques, entretiens non-directifs, puis semi-directifs de validation avec des participants choisis. Le double objectif de cette évaluation était l'accroissement de la possibilité des débats des citoyens, selon une logique démocratique, et l'efficacité de l'action des gouvernements, selon une logique de l'efficacité décisionnelle (P. Viveret, 1989). À la lumière des résultats obtenus (en particulier en termes d'importance du rôle des médiateurs dans cette consultation et d'évitement du conflit de la part des participants), nous allons analyser le nouveau dispositif d'évaluation concomitante des contrats de ville passés entre l'État français et des collectivités locales du département de Val d'Oise. Ce dispositif a été mis en place fin 1994 par la préfecture et est basé en partie sur la création de "groupes de témoins privilégiés", acteurs de terrain réunis autour d'un médiateur pour fournir des données qualitatives sur la politique de la ville telle qu'ils la vivent au quotidien.

Les personnes intéressées à en savoir davantage à propos de cette recherche évaluative sont priées de communiquer avec:

Melle Laurence de Carlo
École supérieure des sciences économiques et commerciales (ESSEC)
Avenue Bernard Hirsch, B.P. 105
95021 Cergy-Pontoise cedex, France
Tél.: 34 43 3056 Fax: 34 43 30 01
e-mail: p_decarlo@ped.essec.fr

Évaluation d'un programme d'intervention intensif auprès de familles ayant un enfant à risque de placement

Les objectifs d'évaluation du programme sont de: 1° s'assurer que les familles rejointes sont bien celles ciblées; 2° s'assurer que les services offerts correspondent à ceux du modèle d'intervention; 3° s'assurer que l'intervention est efficace. Les résultats montrent que: 1° le programme correspond assez bien aux caractéristiques du modèle d'intervention; 2° les familles desservies présentent de nombreuses caractéristiques de risque de placement d'un enfant et vivent une grande diversité de problèmes; 3° les premiers indices d'efficacité (taux de placements et de signalements aux services de protection) mettent en lumière les difficultés d'intervenir auprès de certaines familles tout en identifiant leurs caractéristiques spécifiques. La discussion porte sur les principaux problèmes reliés à l'implantation de ce type de programme, de même que sur les problèmes méthodologiques reliés à l'évaluation de l'efficacité.

Les personnes intéressées à en savoir davantage à propos de cette recherche évaluative sont priées de communiquer avec:

Christian Dagenais LAREHS, UQAM
C.P. 8888 succ. Centre-Ville
Montréal, Qc CANADA
514 987 6962 514 987 8408 (fax)
dagenais@canelle.telecom.uqam.ca

L'évaluation au sein de la gestion par résultats

Le ministère des Ressources naturelles a franchi plusieurs étapes ces dernières années pour mettre le cap sur une gestion axée sur les résultats. Il a conjugué ses efforts avec ceux du gouvernement pour entreprendre de vastes changements dans ses mécanismes de production, ses choix budgétaires et ses orientations stratégiques. Il a développé une approche pour satisfaire les besoins de la clientèle au meilleur coût possible.

Nous assistons probablement à l'éclosion de nouvelles formes d'évaluation au MRN. Il y a d'abord l'appropriation par les gestionnaires d'un sens plus critique à travers la connaissance de leurs

productions, leur positionnement ou leur priorisation, l'établissement de choix budgétaires éclairés par des critères, la fixation d'indicateurs de mesure.

Il y a aussi le développement de la participation des employés aux analyses. Pour leur part, les autorités veulent plus que jamais apprécier les nouvelles situations à partir d'éléments de mesure et selon une vision engageante pour plusieurs années.

Des études approfondies d'évaluation sur des questions spécifiques pourront compléter la détermination des impacts et des effets, la remise en question de «pans de mur» et la mise en lumière de solutions de rechange. Cette redécouverte des études d'évaluation devrait peut-être se faire sur de nouvelles bases. On devrait chercher des moyens pour alléger les processus d'évaluation, rendre les évaluations moins complexes, plus rapides et moins coûteuses, chercher des formules qui ouvrent la voie à la participation des clientèles et des employés, donner de la transparence aux résultats d'évaluation, voir à la prise en compte des résultats.

Les personnes intéressées à en savoir davantage à propos de cette recherche évaluative sont priées de communiquer avec:

Jacques Gagnon

Ministère des Ressources naturelles

bureau du sous-ministre associé des mines

5700, 4e ave. O. local A-313

Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

418 643-7840

418 644-7617 (fax)

gagnon@mediom.qc.ca

L'évaluation au coeur de rapports de persuasion et de séduction.

L'expérimentation d'un dossier médical informatisé dans quatre hôpitaux québécois.

Pascale LEHOUX, Claude SICOTTE, J.-Louis DENIS; Département d'administration de la santé, Université de Montréal

Plusieurs professionnels de la santé sont appelés à traiter les mêmes patients, que ce soit au cours d'un seul épisode de soins, ou lors des hospitalisations subséquentes. L'informatisation du dossier médical peut être une manière performante d'emmagasiner, de consulter et d'extraire les informations cliniques.

Pourtant, les administrateurs, les médecins et les

infirmières ne se mobilisent pas autour d'un projet d'informatisation avec le même engouement ni pour les mêmes raisons. La firme chargée du développement doit séduire un marché complexe dont elle anticipe plus qu'elle ne comprend les attentes.

Nous exposerons les résultats d'une recherche visant à développer des stratégies d'implantation pour un système actuellement en expérimentation dans quatre hôpitaux du Québec. Des entrevues ont été menées auprès des gestionnaires, des infirmières et des médecins afin de mieux cerner les rapports de persuasion et de séduction qui fragilisent ou qui consolident l'usage du dossier informatisé. Le défi de l'étude consistait à transformer ces enseignements en stratégies d'action.

Les personnes intéressées à en savoir davantage à propos de cette expérimentation sont priées de communiquer avec:

Pascale Lehoux

Groupe de recherche interdisciplinaire en santé (GRIS), Université de Montréal

C.P. 6128 succ. Centre-ville, Mtl., Qc, H3C 2J7

Fax. 343-2207

Tel. 343-6111 #8600

lehoup@ERE.UMontreal.CA

S'AVENTURER SUR LE RÉSEAU ÉLECTRONIQUE

Plusieurs groupes de discussion sur le réseau électronique sont susceptibles de vous intéresser.

Quelques-uns se consacrent spécifiquement à l'évaluation. Tout en sachant qu'il en existe d'autres, nous vous soumettons deux adresses. Ces listes sont actuellement en phase d'expérimentation.

Alors, allez voir ce qui s'y passe et faites-nous connaître le résultat de vos explorations. Ainsi, nous pourrions aiguïser davantage nos patins électroniques et mieux vous informer des développements de ce nouvel outil de communication et d'échange.

° EVALINFO se veut un véhicule de distribution d'information sur la théorie et la pratique en évaluation. Ce groupe est supporté par l'Association américaine en évaluation (AEA) mais l'usage de la liste est offert à tous ceux qui le désirent. Pour vous inscrire vous devez faire

parvenir à LISTSERVER@UA1VM.UA.EDU le message suivant: SUBSCRIBE EVALINFO FirstName Lastname, en vérifiant que votre adresse électronique soit correctement transmise. Cette liste est dite "modérée" car les inscriptions sont révisées par un comité de l'AEA ou par des responsables des divers groupes thématiques (TIGs: Topical Interest Groups). Afin d'éviter les embouteillages et le surcharge d'information, les personnes qui s'y inscrivent ne peuvent afficher ni distribuer des messages à tous les autres membres librement.

° EVALTALK est également supporté par l'Association américaine en évaluation (AEA). Cette liste, contrairement à EVALINFO ci-dessus, permet des discussions générales, non-modérées. Les personnes qui s'y inscrivent peuvent donc afficher des messages et des répliques en respectant certaines règles de bonne conduite (!). Pour vous inscrire vous devez faire parvenir à LISTSERVER@UA1VM.UA.EDU le message suivant: SUBSCRIBE EVALTALK FirstName Lastname, en vérifiant que votre adresse électronique soit correctement transmise.

P.L. & C.D.

HÉ! HO!

1. Vous avez lu?

Dans la prochaine livraison du bulletin, nous prévoyons insérer des compte rendu d'ouvrages traitant d'évaluation —ses fondements, ses méthodes et ses enjeux—, ceci dans différents secteurs tels que l'éducation, l'environnement, les actions communautaires, la santé, les politiques publiques, etc. Nous vous invitons à transmettre à l'équipe du bulletin des compte rendu de lecture que vous aimeriez diffuser. En ouvrant nos colonnes à vos trouvailles et à vos critiques, nous espérons refléter la diversité des profils de pratique et des intérêts des membres de la SQÉP. Alors, la prochaine fois qu'un bouquin vous fait de l'effet (que ce soit frissonner d'extase ou d'horreur), faites-le savoir!

2. Activités de formation en vue...

Au moment où vous aurez entre les mains ce bulletin, certains d'entre vous aurez eu l'occasion de

participer à une activité de formation portant sur les indicateurs de résultats. Le 26 janvier 1996, à l'Université Laval, quatre invités ont mis leur expérience en commun afin de préciser quelle peut être la contribution des indicateurs à la gestion et à la prise de décision. Nous vous présenterons un bilan de cette activité, réunissant A. Saucier, F. Allard, J. Gagnon et M. Grenier, dans le prochain bulletin. Cependant, vous pouvez dès maintenant planifier d'assister à une autre activité de formation animée par M. Jacques Plante. Cette activité aura lieu le 8 mars prochain à l'Université Laval (voir la fiche d'inscription en annexe).

3. Banque de ressources professionnelles de la SQÉP

De plus en plus d'organismes s'adressent à la SQÉP pour obtenir des services ou des coordonnées de personnes pouvant répondre à des besoins en évaluation de programme. La nature des demandes est diversifiée: du bénévolat à la recherche de soumissionnaires pour l'octroi de contrats formels, du simple conseil expert à la réalisation complète de mandat d'évaluation de programme ou de projet. À l'occasion, on recherche aussi des personnes ayant une expertise en évaluation pour la participation à un panel ou encore pour la prestation de sessions de formation en évaluation.

Pour que la SQÉP puisse continuer à jouer un rôle d'intermédiaire efficace et utile, il lui faut constamment mettre à jour une banque de personnes ressources ayant des compétences variées et une expertise reconnue en évaluation de programme. Pour ce faire, nous avons besoin de mieux connaître les personnes intéressées à offrir des services. La SQÉP considérera que les membres qui s'inscrivent à sa banque de ressources professionnelles consentent à ce que les informations reçues soient transmises aux organismes demandeurs.

Une invitation est donc lancée à ceux et celles qui désirent se proposer comme personne ressource à compléter la fiche d'inscription (feuille intercalaire jointe au présent Bulletin) accompagnée d'un bref curriculum vitae.

Faites parvenir le tout en deux (2) copies à l'adresse suivante:

Secrétariat de la SQÉP
RE: Banque de ressources professionnelles
A.S. Sigrid Choquette
199, Boul. Valcartier
Loretteville, Qc G2A 2M8

Note:

Nous vous rappelons que vous devez également être inscrit-e au répertoire des fournisseurs de services gouvernementaux pour répondre aux appels d'offre provenant des secteurs publics fédéral et provincial. Pour ce faire, vous pouvez communiquer avec les directions des approvisionnements et services des gouvernements concernés:

- au Gouvernement du Canada: (418) 648-4087
- au Gouvernement du Québec: (418) 643-8463

4. Congrès de la SCE à Winnipeg (30 mai - 1 juin 1996)

Comme la plupart d'entre vous le savez déjà, le prochain Congrès de la Société canadienne d'évaluation aura lieu à Winnipeg et le thème choisi cette année est *Communautés en évolution: point de vue de l'évaluation* (Communities in Transition: The Evaluation Perspective). Malheureusement, à l'heure où l'on se parle, la date limite pour soumettre une proposition de communication est dépassée. Mais vous avez encore largement le temps de convaincre votre patron et/ou famille et/ou banquier qu'il faut absolument que vous y assistiez! Pour plus d'informations, contactez Elaine Mathieson au (204)489 2739 (téléphone et télécopieur).

RENSEIGNEMENT SUR LA SQÉP

La Société a pour but de regrouper les personnes intéressées par l'évaluation de programmes au Québec en vue de faire progresser cette fonction de gestion.

Les objectifs :

- Permettre aux personnes intéressées par l'évaluation de programmes d'échanger entre elles;
- Contribuer au développement de l'évaluation de programmes notamment en encourageant la recherche et la formation;
- Constituer un centre de référence, d'action, d'information et de formation pour les intervenants en évaluation de programmes au Québec;
- Prendre position sur des questions touchant l'évaluation de programmes.

Le bulletin

Le bulletin de la SQÉP est publié par la Société québécoise d'évaluation de programmes et est distribué gratuitement à tous les membres de la SQÉP. Les articles publiés ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'Éditeur ni celle de la Société québécoise d'évaluation de programmes.

Responsables du Bulletin

Christian Dagenais	Pascale Lehoux
LAREHS, UQAM	GRIS, Université de Montréal
tél. : (514) 987-6962	tél. : (514) 343-6111 # 8600
fax : (514) 987-8408	fax : (514) 343-2207

Les membres du Comité du Bulletin

Christian Dagenais
Jacques Gagnon
Pascale Lehoux
Alain Saucier

Le bureau (l'exécutif)

Les membres du bureau de la Société sont pour l'exercice 1994-1995:

- Président: Jean-René Bibeau (418) 643-7209 (Québec)
- Vice-président: Alice Dignard (418) 646-5818 (Québec)
- Secrétaire: Sony Lawrence Perron (514) 932-1821 (Montréal)
- Trésorier: Jacques Gagnon (418) 643-7840 (Québec)

COMMENT DEVENIR MEMBRE DE LA SQÉP

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription que vous pouvez obtenir à l'adresse indiquée plus bas. Les coûts sont de 75,00 \$ pour devenir membre régulier (35,00 \$ pour les étudiants à temps complet). L'inscription à la SQÉP assure, dans un même temps, l'inscription à la Société Canadienne d'Évaluation sans frais supplémentaire.

Correspondances avec la SQÉP
199, boulevard Valcartier
Loretteville (Québec)
G2A 2M8

INVITATION À SOUMETTRE VOS ARTICLES ET COMMENTAIRES

Le bulletin du SQÉP a pour principaux objectifs de faciliter la communication entre les membres et de fournir de l'information sur les activités de la SQÉP. Dans ce contexte, vous êtes invité(e)s à soumettre à l'un ou l'autre des responsables du Bulletin ; vos impressions, vos réactions, vos réflexions ou toute autre information sur vos activités et pratiques évaluatives, articles, résumé de vos récents travaux, réplique à un article, revue d'un livre ou document, etc.